

Rapport de la tournée nationale sur le thème : Femme et prise de décision

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Organisée sur l'étendue du territoire, ces ateliers ont réuni les OSC œuvrant dans le domaine. Ces ONG et associations ont été regroupées à Parakou, Porto Novo et Cotonou. Au total 121 participants dont 17 hommes ont pris part à ces échanges qui ont été riches et fructueux.

A Parakou, le mardi 09 septembre 2014, les Organisations de la Société Civile du Borgou de l'Atacora de l'Alibori et de la Donga ont pris part à ces assises sur les enjeux de leur participation aux postes de décision et élaborer des stratégies novatrices pour y parvenir.

Cette rencontre a connu la participation de 50 participants dont 9 hommes venus des différentes communes.

A Porto Novo le 11 Septembre la rencontre a connu la participation d'une cinquantaine de femmes représentants les organisations de la société civile et deux hommes. Ces participants sont venus des communes de Porto-Novo, Adjara, Sèmè-Kpodi, Dangbo, Akpro – missérétié, Avrankou, Sakété, Bonou, Ifangni, etc.

Elle a été présidée par la Présidente de l'Institut et connu la participation des personnalités comme : Mme NOUBOMISSI Désirée, Chef d'arrondissement du 1er arrondissement de Sakété, KOUKOU DJENGUE Bernice, 1er adjoint au Maire de Sèmè Kpodji, RIWANOU Carielle, TCHOUBA Marguerite et ADJIBOCHA NATABOU Léa, Chargées de mission et conseillère Technique du Président de l'Assemblée Nationale, pour ne citer que celles-là.

La rencontre de Cotonou s'est déroulée le vendredi 12 septembre 2014, à l'INFOSEC de Cotonou, et a réuni des femmes leaders et les représentants des Organisations de la Société Civile afin d'élaborer des « stratégies de l'accès des femmes aux postes de décision ».

Cette séance a regroupé 32 participants dont 2 hommes venus de Ouidah et ses environs, Abomey-Calavi et ses environs, Porto-Novo et Cotonou avec la présence effective de Madame Claire HOUNGAN AYEMONA, ancienne Ministre, Madame Yvette DOUBOGAN, enseignant chercheur spécialiste des questions de genre, Madame OLORY TOGBE, Secrétaire Général Administrative Adjointe de l'Assemblée Nationale, Madame ACACHA Hortensia Vicentia, enseignante chercheur membre de l'association des femmes scientifiques du Bénin ainsi que d'autres personnalités non moins importantes.

A chaque étape, la rencontre a débuté par l'allocution d'ouverture de la Présidente de l'Institut qui a rappelé d'entrée que cette rencontre n'en est pas une de plus. L'Institut travaille, comme beaucoup d'autres acteurs, depuis des années sur cette thématique. Une étude a été menée par l'Institut pour identifier les causes profondes de la sous-représentation des femmes aux postes de décision. A la suite de cette étude, des actions ont été menées en direction des différents acteurs afin de trouver des solutions aux problèmes identifiés par cette étude. Des plaidoyers ont été faits auprès du Président de la République, de l'Assemblée Nationale et de toutes les instances qui peuvent influencer la situation. Mais à l'évidence, les données n'évoluent pas. Et les rencontres avec les chefs de partis politiques à travers tout le territoire national, ont

montré qu'ils ne sont pas très enclins à introduire des changements dans la gestion de leurs partis pour inverser la tendance observée. Le stigmat a été le dernier gouvernement qui fait du Bénin le pays de la



sous-région ayant le plus faible taux avec 4 femmes sur 26 ministres. Il urge donc d'approfondir ensemble la réflexion pour trouver des méthodes innovantes utiles pour les changements souhaités.

A la suite de cette introduction, une communication a été délivrée : Intitulée **stratégies d'accès des femmes aux postes de prise de décision**, la communication a été présentée par M. Didas TOSSOU, Directeur des Etudes, de la Formation et des Recherches à l'INPF.

La communication a comporté quatre (04) points essentiels à savoir :

Etat de la situation

Pourquoi le positionnement de la femme ?

Difficultés majeures rencontrées par les femmes

Approches de solutions

En introduction, le conférencier a montré que la problématique du positionnement des femmes date de très longtemps. Au Bénin, les femmes ont commencé par être des amazones depuis le 18^e siècle sous le règne du Roi Guézo. Seulement cette position occupée par la femme s'est érodée par le contact avec le colonisateur et même après les indépendances obtenues en 1960. La femme s'est vue alors confier des postes subsidiaires d'enseignantes, d'infirmières qui ne sont rien d'autre que le prolongement des tâches reproductives et éducatives.

Etat de la situation

L'état de la situation a montré que les autorités nationales sous régionales et même la communauté internationale ont pris conscience de la place de la femme dans le développement alors qu'elle n'occupe pas la position qui est la sienne dans la société. Elles ont pris la résolution et l'engagement de corriger cette situation. C'est ainsi que des conférences internationales et africaines ont été organisées. La plus marquante reste celle de Beijing en septembre 1995 qui a mis l'accent entre autre sur **la thématique « la femme et la prise de décision »** Le protocole de Maputo adopté et ratifié par nos chefs d'Etats vient préciser que ces besoins de changements voulu par les femmes sont des droits et s'imposent comme une étape indispensable pour obtenir le développement de nos Nations.

Au niveau national, les dispositions constitutionnelles ont fait une place importante à la femme. Parallèlement des efforts louables ont été faits pour que la situation de la femme soit améliorée. Des renforcements de capacités, des campagnes de sensibilisation, des études ont été menés ainsi que le renforcement du cadre institutionnel.

Mais pourquoi est -il nécessaire des poser ces actes. Quels avantages pour la femme et pour le développement.



Pourquoi le positionnement de la femme ?

Le positionnement de la femme est un atout indéniable pour le développement personnel de la femme mais aussi et surtout le développement de la Nation.

Le communicateur a mis l'accent sur quelques avantages du positionnement de la femme à savoir :

le niveau de vie de la femme et de son environnement qui s'améliore

la prise en compte des préoccupations des électeurs marginalisés

l'amélioration des styles de leadership collaboratif

le travail de tous les partis de la vie sociale

la consolidation de la paix.

l'importance des femmes comme membres et dirigeants de parti les avantages pour le parti politique ayant positionné la femme

Rapportant la parole de Mme **Madeleine K. Albright**, Ancienne Secrétaire d'Etat Américain pour qui « la participation politique des femmes se traduit par des gains tangibles pour la démocratie, y compris une plus grande réactivité aux besoins des citoyens, une coopération accrue entre partis et groupes ethniques et la paix plus durable ».



Difficultés majeures rencontrées par les femmes

Il est constaté que la femme n'accède pas au poste de prise de décision parce que confrontée à de nombreux écueils. Au nombre des difficultés, le conférencier a énuméré :

- la dualité entre les us et coutumes et le droit ;
- le rôle de la femme qui reste inchangé dans la mentalité de la société ;
- l'éducation qui est toujours faible au niveau de la femme malgré le mécanisme national d'accompagnement mis en place ;
- la jeunesse parentale qui s'explique par les mariages précoces, les grossesses non désirées le harcèlement sexuel souvent impuni
- le manque de confiance en soi au niveau des femmes ayant l'envie de s'engager dans la chose publique ;
- la faiblesse des ressources financières de la majorité des femmes;
- le patriarcat.

Au regard de toutes ces difficultés que rencontrent les femmes, quelques pistes de solution ont été identifiées.

Approche de solution

Le communicateur a d'abord souhaité, l'implication des familles des femmes ayant décidé de faire la politique afin d'avoir leur adhésion et d'éviter les suspicions. Ensuite, la formation des femmes est nécessaire et si cela est fait un renforcement des capacités n'est pas à négliger. Ce qui permettra d'acquérir certaines aptitudes et attitudes face au groupes politiques et à la famille. Il faut œuvrer pour l'autonomisation de la femme par l'emploi et l'auto-emploi.

Le communicateur a conclu en citant une partie de la déclaration universelle des droits de l'homme qui dit que : « Il ne saurait y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre hommes et femmes dans la

conduite des affaires publiques où hommes et femmes agissent dans l'égalité et la complémentarité, s'enrichissant mutuellement de leurs différences ».

Après l'exposé, quelques questions ont été posées mais surtout des contributions ont été faites pour atteindre les objectifs de cet atelier.

Les participants ont été répartis en travaux de groupes dont les résultats sont résumés dans les contributions ci-après.

Faire des actions de lobbying

Organiser des marches de protestation contre la faible représentativité des femmes dans les instances de prise de décision

Susciter le soutien des hommes tant au foyer que dans la vie professionnelle pour le positionnement des femmes ;

Chercher la solidarité institutionnelle c'est-à-dire la collaboration qui doit exister entre les ministères de la Famille, de la Micro Finance, de la Santé et l'INPF ;

Former les femmes et les filles à prendre la parole en public et ce dès le bas âge ;

Fédérer les autres structures de l'Etat ;

Capitaliser tous les acquis

Faire recours à nos traditions pour voir le rôle parfois de premier plan ou associatif que jouaient les femmes dans notre société ;

Se constituer en mouvement social pour soutenir de façon global les actions menées par l'INPF

Pour finir, un plan d'action a été élaboré et un comité de suivi mis en place pour mettre en œuvre les recommandations de ces ateliers.

